



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



Banque Africaine
de Développement

AGTF

**Africa Growing
Together Fund**

AGEROUTE SENEGAL.
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

SENEGAL

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DAKAR – TIVAOUANE – SAINT LOUIS

Secteur : **Transports**

N° d'Identification du Projet : **P-SN-DB0-025**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés (AGPM) publié dans le journal « L'AS » du 22 décembre 2022 et celui du projet du projet publié dans le site de la Banque et dans le dgMarket du 09 janvier 2023.
2. L'Etat du Sénégal a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de construction de l'autoroute Dakar - Tivaouane – Saint Louis, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations **d'un spécialiste en hygiène, santé, sécurité et environnement au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis.**
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment les prestations suivantes:
 - a) la revue des procédures et documents prévus pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des aspects HSSE du projet ;
 - b) contribution à l'évaluation des besoins de formation et à l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités en matière de HSSE du personnel de l'UGP, des missions de contrôle, des entreprises de travaux et des autres structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.
 - c) supervision le travail des experts en charge des aspects HSSE dans les missions de contrôle et s'assurer que les exigences contractuelles sont bien mises en œuvre y compris la gestion des non-conformités et le rapportage ;

- d) revue de qualité de l'ensemble des documents produits sur le volet HSSE du projet (TDR, rapports mensuels/trimestriels/semestriels/annuels de mise en œuvre des PGES et suivi social, rapports d'études, rapport audit HSSE, autres types de documents, etc.) ;
- e) suivi la réalisation des évaluations/audits interne et externe des aspects HSSE pour tous les sites concernés dans le cadre du projet ;
- f) coordination et suivi de la mise en œuvre des PGES chantier en général et des plans HSSE en particulier conformément aux exigences nationales applicables et celles des PTF;
- g) Elaboration et soumission des rapports de mise en œuvre, de suivi et des rapports circonstanciés (y compris d'analyse des causes profondes) s'il y a lieu, par les entreprises et les missions de contrôle suivant les fréquences définies dans chaque marché ; toute autre tâche relevant de ses compétences à la demande du Coordonnateur du projet.

La durée des prestations est estimée à 36 mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE Sénégal), agissant au nom et pour le compte du ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, CV, diplômes/certificats, attestations de service fait).

Le consultant devra être titulaire d'un diplôme (BAC+4) en sciences/ingénierie/gestion dans un domaine HSSE ou un diplôme équivalent avec une formation complémentaire sanctionnée par un certificat universitaire dans un des domaines HSS. Il devra avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans une fonction similaire dans des projets d'infrastructures. Il devra avoir une bonne connaissance des lois et règlement du pays en matière de HSSE. Il doit également avoir une bonne maîtrise des politiques de sauvegardes des Banques Multilatérales de Développement (tels que Banque africaine de Développement, Banque islamique de Développement, etc...).

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 17 :00 heures du lundi au vendredi à l'**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue F x Rue David DIOP, Fann Résidence Dakar.**
Tel : (+221) 33 869 07 51
Fax : (+221) 33 864 63 50
E-mail : ageroute@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn ; bba@ageroute.sn,
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées soit par voie électronique à l'adresse mail indiquée ci-dessus soit sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **11 avril 2023 à 11 heures 30 minutes (GMT)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un spécialiste en hygiène, santé, sécurité et environnement au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis.** »

La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE